



IRAN - Brèves économiques bimensuelles - novembre 2018 (2/2)

Novembre 2018

© DG Trésor

Brèves macro-économiques

- Calculée en glissement annuel, l'inflation s'établissait à 39,9% à la fin du mois de novembre selon la Banque centrale d'Iran (BCI). La méthodologie appliquée par la BCI a été vivement critiquée par le Président du Centre des statistiques d'Iran (CSI) qui considère l'échantillon de produits et villes insuffisamment représentatif. Selon le CSI, l'inflation calculée en glissement annuel s'élève à 34,9% fin novembre. Le SCI est sous l'autorité du Vice-président pour la planification.
- Une aide alimentaire d'un montant compris entre 1 M IRR et 3 M IRR (soit respectivement 10% et 30% du salaire minimum) a été versée le 12 novembre 2018 aux ménages percevant des revenus trois fois inférieurs au salaire minimum.
- Selon le chef de la cellule de lutte contre la contrebande de devises et de marchandises, la contrebande de devises représentait un volume de transactions équivalent à 12 Mds USD en 2017/2018.
- Pour avoir tenu des propos virulents sur l'existence de vastes réseaux de blanchiment d'argent dans le pays, Mohammad-Djavad ZARIF, ministre des Affaires étrangères, pourrait faire l'objet d'une motion de censure en cours d'examen au Parlement.
- Le Président du Parlement iranien pourrait faire également l'objet d'une motion de censure. Une partie des députés ultra-conservateurs iraniens lui reproche de ne pas avoir respecté les procédures législatives lors du renvoi des projets de loi relatifs à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au Conseil du Discernement.
- L'application de la nouvelle loi sur l'interdiction d'embaucher des retraités dans l'administration se serait traduite par le départ de plus de 3 000 cadres politiques et administratifs iraniens. 8 des 10 Vice-ministres du ministère du Pétrole ont été contraints de démissionner.
- Selon le Président de la Chambre de Commerce Iran - Chine, le nouveau dispositif de financement des transactions entre les deux pays sera effectif à partir du 2 décembre.
- La société de raffinage et de distribution du pétrole (NIORDC) a annoncé le rétablissement des "cartes d'essence" pour lutter contre la contrebande de carburant. Les seuils de consommation d'essence qui accompagneront le déploiement de ces cartes n'ont pas encore été précisés.
- Le ministre du Pétrole a nommé Massoud KARBASSIAN, ministre sortant des Affaires économiques et des Finances, à la tête de la NIOC.



- Selon une source proche du dossier, l'exemption temporaire accordée à l'Inde par les Etats-Unis autorise 300 000 b/j d'importations de produits pétroliers iraniens pendant 180 jours. La moitié de ces transactions sera libellée en roupies, l'autre en devises. Les recettes d'exportation seront hébergées dans des comptes séquestres en Inde.
- Selon l'Agence Internationale de l'Energie, les exportations de brut iranien (hors condensats) sont passées de 1,9 Mb/j en octobre 2017 à 1,8 Mb/j en octobre 2018.

Brèves sectorielles

- Selon le secrétaire général de l'Association des constructeurs des pièces détachées automobiles, 30 000 employés du secteur seront licenciés cette année. Selon la même source, l'industrie de production de pièces détachées automobile emploierait 550 000 personnes.
- Le ministre iranien du Pétrole souhaite que les ventes de pétrole au secteur privé via la bourse IRENEX soient libellées intégralement en IRR (contre 20% du montant de la vente actuellement). Sa proposition sera examinée par le Conseil supérieur de la coordination économique du pays.
- Qatar Airways a annoncé l'ouverture d'une ligne Doha - Ispahan à partir de janvier 2019, devenant ainsi la troisième compagnie étrangère à desservir cette destination (avec Turkish Airlines et Fly Dubai) depuis l'arrêt des vols vers Ispahan d'Austrian Airways et Air Arabia.
- Selon l'Iranian Airports Company, 5 378 décollages et atterrissages ont été enregistrés dans le pays soit une baisse de 27% du trafic aérien en glissement annuel.
- Selon un récent rapport de la *World Steel Association* près de 20,6 MT ont été produites par les aciéries iraniennes sur les 10 premiers mois de 2018, enregistrant ainsi une hausse de 19% en glissement annuel. La production d'octobre a atteint 2,07 MT, enregistrant une hausse de 10,6% en glissement annuel.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Téhéran.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique de Téhéran

Ambassade de France en Iran

64 Avenue Neauphle-le-Château 11348 Teheran-Iran

Délivré par : Clément Bonnet

Validé par : Sébastien Andrieux

Version de novembre 2018

Sources : Agence Internationale de l'Energie, FMI, Banque Mondiale, OPEP, Banque Centrale d'Iran et sources diverses